

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 804 du 17 juin 1953 :

n° 804

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 juin 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Le garde-cerle dont le nom suit est engagé à la Compagnie de gardes-cerle de Djibouti : Pour compter du 10 juin 1953:  
Djama Yonis, Mle 377, 2e classe, 1er échelon.